

La Vie de Soues

Bulletin municipal d'informations

Août 2019 • N°68



www.soues.com

SOMMAIRE

Édito	p.3
Évènements	p.4
Finances	p.6
Intercommunalité	p.7
Vie des Commissions	p.10
La Vie Scolaire	p.14
Vie associative et culturelle	p.17
La Vie économique	p.27
Flash et communiqués	p.30

“ L’Euro a vingt ans ”



En 1999, la monnaie unique entrait dans nos vies. Le 1^{er} janvier, naissait l’Euro. Il devient la monnaie unique de onze des Etats membres de la Communauté Européenne, bientôt rejoints par la Grèce le 1^{er} janvier 2001.

Stabilité des prix, hausse du pouvoir d’achat, harmonisation économique et sociale faisaient partie des promesses mises dans la balance afin de nous faire accepter cette « monnaie unique ».

Vingt ans après, où en est-on ? De quel côté a penché la balance ?

Les prix de l’énergie ont grimpé deux fois plus vite que la moyenne des prix, plus vite que le SMIC !

Les prix des vêtements, du matériel informatique, de l’électroménager, des meubles, des automobiles ... ont eu tendance à baisser. En revanche, les prix de l’énergie (chauffage, carburant) ont augmenté deux fois plus vite que la moyenne des prix (environ 3% par an) et plus vite que le SMIC horaire sur la même période (+ 2,5% par an entre 1999 et 2018).

Quant à la hausse des loyers, ils ont crû aussi vite que les revenus ont baissé. Les inégalités se sont aggravées. Les dépenses dites « contraintes » ou « pré-engagées » (logement, chauffage, transports pour se rendre au travail, eau, gaz, assurances obligatoires, télécommunications) pèsent d’autant plus lourd dans les budgets familiaux que ceux-ci sont modestes. Selon une étude du Ministère de la Santé et des Solidarités, elles représentent 61% du budget des ménages pauvres, contre 23% seulement de celui des plus aisés.

Il faut savoir que ce sont en dollars que se règlent, entre autres, les importations de gaz ou de pétrole.

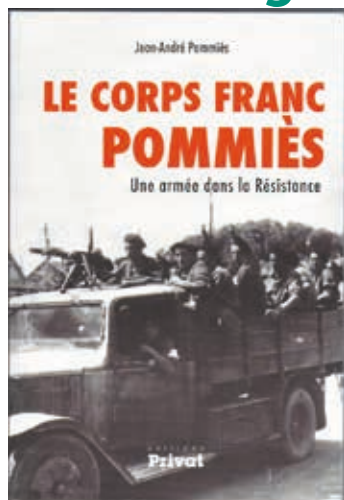
Et là, le cours de l’Euro par rapport à la devise des Etats-Unis, fixé par les marchés, a connu quelques à-coups. Ces fluctuations du cours des devises ont ajouté aux aléas des fluctuations des prix. Tout n’est pas si simple !

Après ces vingt ans d’Euro nous vient tout naturellement la question : où en serions-nous sans l’Euro ? Si les arguments de « vente » des promoteurs de l’Euro se sont révélés contestables et contestés, le sort des travailleurs Européens aurait-il évolué de meilleure façon sans la monnaie unique ? Difficile à dire.



Roger LESCOUTE
Maire de Soues

Il y a 75 ans, le 15 avril 1944, eut lieu à SOUES, le sabotage de l'usine HISPANO-SUIZA.



Le Livre de Jean-André Pommiès, rem a r q u a b l e m e n t documenté sur Le Corps Franc, dont son père était le Chef, et dont est tirée la description du sabotage.

Voici donc le récit de ce sabotage tel que le relate Jean-André Pommiès dans son ouvrage.

« Depuis 1943, l'usine Hispano-Suiza située à SOUES, fabrique des culasses et des carters pour les moteurs Daimler de l'aviation allemande, ce qui lui a valu d'être la cible d'un premier sabotage, effectué à la mi-mars 1944 par le SOE (Spécial Opération Executive, Service britannique créé par Churchill à l'été 1940, chargé des opérations sur les arrières des allemands), qui n'a provoqué que des dégâts mineurs n'entraînant aucune perturbation dans l'activité de l'usine.

Devant cet échec, le commandement allié décide le bombardement aérien des installations et en avise Pommiès qui, mesurant ici aussi le risque qu'une telle opération ferait courir à la population civile, demande au BCRA l'autorisation de d'entreprendre un nouveau sabotage. Celle-ci lui est accordée, mais à la condition qu'il fasse vite... Pommiès décide donc de confier cette opération au groupement Sud-Ouest, commandé par Benony, dont le responsable de de la section D est Francis POTTIER (allias Quasimodo), jeune capitaine de cavalerie.

Ce dernier, qui ne partage pas les sentiments de Pommiès à l'égard des autres organisations de la Résistance dont il craint le noyautage politique, souhaite « que le commando Hispano soit l'occasion d'une véritable union des patriotes », et par là celle d'un renouveau de la Résistance bigourdane dont il perçoit des signes avant-coureurs de déchirements internes, peut-être de dislocation (cf ouvrage de Pottier), et prend quelques libertés avec les ordres de son chef.

Pottier entre en contact avec Pierre Cohou (responsable des MUR des Hautes-Pyrénées - Mouvements Unis de Résistance), Auguste Lamousse (chef du CFL - Comité Français de Libération) - et Gabriel Pelot (membre des FTPF - Francs Tireurs et Partisans Français, main armée du PC dans la Résistance-), qui acceptent la proposition qui leur est faite de participer à l'opération... Au final, le commando comprend 31 hommes, dont 20

appartenant au CFP (Corps Franc Pommiès), 10 aux CFL et, un, aux FTPF. Il se subdivise en 3 groupes. Chacun de ces groupes a une mission bien précise. Pottier assure le commandement de d'ensemble de l'opération.

Lors de la préparation de sa mission, Pottier a bénéficié de complicités fort intéressantes dans l'usine même : le sous-directeur, Charles Martin-Neuville, ainsi que les ingénieurs Brisset, Pierre Cohade et Pons, lui ont fourni renseignements et plans et lui ont même permis de pénétrer dans l'usine avec son adjoint Louis Dejoie à qui ils ont indiqué les points sensibles à détruire en priorité. A partir de là, Pottier a pu établir son plan.

Le jour dit, à partir de 21 heures, le troisième groupe, celui des « gardes-voies », opère le long de la voie ferrée et pratique une brèche dans la clôture à la hauteur de la fonderie, permettant ainsi aux hommes du premier groupe de pénétrer dans l'enceinte de l'usine à 1h30. Au même moment, le groupe de protection arrive devant le portail nord de l'usine, dont la haute et lourde grille est fermée à clef.

Mais qu'à cela ne tienne ... Murray s'avança vers l'obstacle et d'un simple coup d'œil en mesura la difficulté. Après quoi, l'ex-champion de France de gymnastique prit son élan et, synthèse de force et de souplesse, d'un bond il parvint à saisir la partie supérieure de la grille qu'il enjamba, après un rapide rétablissement, pour se laisser retomber de l'autre côté. Ensuite, sur les conseils de Roger Roy (qui appartient au CFP et travaille en tant que chef d'atelier aux usines Hispano-Suiza), il s'empara de la clef placée dans une boîte dissimulée à proximité de la grille.

Les gardiens, peu virulents, ayant été rapidement neutralisés, ligotés et placés en lieu sûr, le sabotage proprement dit peut débuter : il est 2h10.

Dès lors commença un spectacle extraordinaire, véritable ballet dans lequel les acteurs vont, viennent, courent, sautent par-dessus moules et carters, puis s'arrêtent brusquement pour poser leurs bombes, les pressant fortement sur la surface des matériels à détruire, pour mieux en épouser le relief et augmenter d'autant l'efficacité de l'onde de choc. Ils vont ainsi, de victime en victime, tissant hâtivement, mais avec art et méthode, une immense toile de mort. Des mètres et des mètres de cordeau détonant tapissent progressivement le sol de la fonderie et celui des salles annexes. Ils relie entre elles les bombes de plastic réparties en trois grandes chaînes. Ces charges sont appliquées systématiquement sur tous les matériels et organes servant à la production : modèles, fours, carters, appareils de mesures, de contrôles divers,

les « relais » et les crayons détonateurs étant fixés en dernière urgence. Pour leur part, Pelot et Roy brandissent de lourdes masses, qu'à tour de bras ils abattent sur les moules, créant autour d'eux un nuage de fines poussières brunes.

3 h 45 : Pottier donne l'ordre de repli, puis Lamousse, Rouchès et Dejoie écrasent les crayons détonateurs qui vont provoquer dans quelques minutes les explosions tant espérées.

4 h 13 : une immense lueur jaillit de l'usine, suivie d'une énorme explosion, et quelques secondes plus tard deux nouvelles détonations.

La mission est si bien accomplie que l'usine ne produira plus rien jusqu'à la Libération ! »



46
Vues de Soues de commande H. Spino



La vision des dégâts occasionnés par les explosions

Extrait du livre de Jean-André Pomiès.

Dépôt des archives communales aux Archives Départementales

Lors de sa séance du 11 avril 2019, le Conseil Municipal a adopté le projet de dépôt des archives communales, aux Archives Départementales.

Ce dépôt, comme la loi le prévoit, se fera sous forme de conventionnement (obligatoire pour les communes de plus de 2 000 habitants).

Ce conventionnement prévoit notamment :

le « périmètre » de dépôt

les charges revenant à la commune (celles-ci devraient être négligeables dès lors qu'il n'y a pas matière à travaux de conservation importants, compte tenu de l'état de nos archives).

La commune restera propriétaire de ses archives, qui demeureront en prêt au service des Archives Départementales qui en assureront désormais la garde et la conservation. Les archives faisant partie du périmètre de dépôt sont celles supérieures à 50 ans (avant 1970), sauf les documents d'urbanisme et le cadastre qui resteront en commune.

Pour l'Etat Civil, seuls les registres antérieurs à 120 ans (avant 1900) seront transférés.

Guy Poeydomenge



➤ Les taux d'imposition 2019 et le budget

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir, en 2019, les taux votés en 2018 et en 2017, pour les taxes locales.

Néanmoins, les bases fiscales ayant évolué de 2,9 % entre 2018 et 2019, le produit attendu des impôts dits « locaux », est en augmentation de 2,3 %.

L'évolution des dotations de l'Etat, prise en compte lors du vote du budget, est stabilisée par rapport à 2018 et s'élève à 436 500 €, soit 140,63 € par habitant.

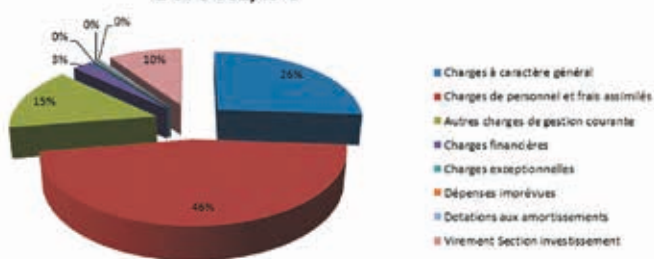
Impôts locaux 2019	Base en € (commune)	Taux en % (commune)	Produit attendu en € (commune)
Taxe d'habitation	4 310 000	11,62	500 822
Taxe Foncier Bâti	2 776 000	21,41	594 342
Taxe Foncier non Bâti	19 100	62,83	12 001
Total			1 107 165

Ramené à l'habitant (3 104 habitants pris en compte pour les dotations), cela revient à une somme moyenne de 356,69 €.

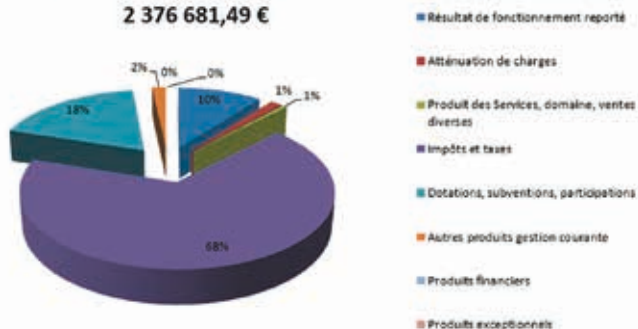
Le Budget, quant à lui, s'établit comme suit :

1 - Fonctionnement

Budget Fonctionnement 2019 - Dépenses : 2 376 681,49 €

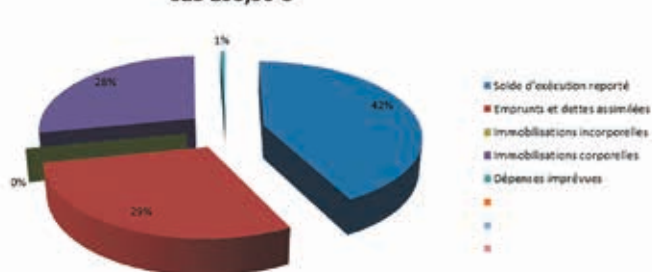


Budget Fonctionnement 2019 - Recettes : 2 376 681,49 €

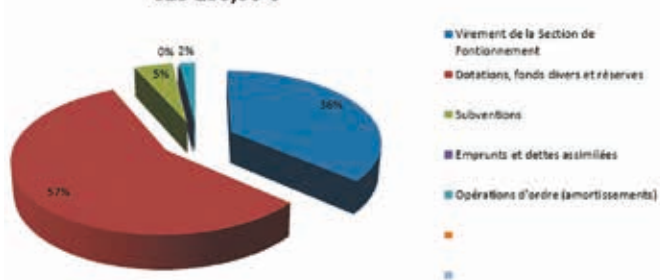


2 - Investissement

Budget Investissement 2019 - Dépenses : 623 295,56 €



Budget Investissement 2019 - Recettes : 623 295,56 €



La capacité d'investissement de la commune reste très limitée, en raison notamment de la volonté de ne pas aggraver la pression fiscale et, de résorber l'encours de la dette.

L'encours de la dette s'élève, en montant (fin 2018) et en capital à 1 443 973 €, soit 465,2 € / habitant. L'annuité 2019 (remboursement du capital + intérêts) est de 245 000 €, soit 78,93 € par habitant.

Guy Poeydomenge

➤ Le transfert des compétences Eau potable et Assainissement à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CA TLP).



Station d'épuration d'AUREILHAN qui traite, notamment, les eaux usées de Soues.

La loi **NOTRe** a défini le nouveau contexte réglementaire dans lequel doivent s'exercer les compétences Eau potable et Assainissement, dans la nouvelle organisation territoriale, à compter du 1er janvier 2020.

A cette date, les 86 communes de la CA TLP, dépendront du même et futur service unique Eau/Assainissement, pour l'approvisionnement et le traitement de celle-ci.

Quand on examine la disparité des modes de « gouvernance » (décisions), des modes de « gestion » (régie, délégation de service public, etc.), des installations techniques, sur le territoire, on mesure le véritable défi que constitue l'harmonisation à réaliser au 1er janvier 2020.

Pour l'aider dans ce « chantier » complexe qui n'est pas que technique, administratif ou financier, mais qui impacte également des hommes (ressources

humaines), la CA TLP s'est adjoint un Cabinet Conseil (COGITE) pour l'accompagner.

La mission de ce Cabinet, après avoir établi l'état des lieux de l'existant est de définir les mises à niveaux nécessaires et d'étudier les scénarios de transfert et, enfin, la mise en œuvre opérationnelle du transfert de compétences.

L'objectif premier de la CATLP est d'assurer la **continuité de service au 1er janvier 2020**. A cet égard, il faut bien comprendre que la loi NOTRe n'impose ni une uniformisation des prix de l'eau, ni une harmonisation des modes de gestion.

Par contre, cette même loi NOTRe **nécessite** la réunion des différents services existants **au sein d'un seul périmètre de gestion** et donc, de décisions.

Aujourd'hui les services à réunir sur la CA TPL sont très contrastés : de petits services communaux et de petits syndicats « ruraux », de plus grands syndicats et, deux villes importantes, Tarbes et Lourdes. Les prix et, les niveaux de service sont disparates : le regroupement des services peut offrir l'opportunité de mutualiser des coûts, tout en offrant des ressources techniques et juridiques à mettre au service de tous.

Enfin, au-delà de certains défis de gestion à court terme, les perspectives nouvelles ouvertes de l'interconnexion des réseaux et de **la sécurisation des ressources en eau**, sont loin d'être négligeables dans ce dossier majeur pour l'intérêt général.

La bibliothèque intercommunautaire Nathalie-Sarraute

<http://www.bibliotheques.agglo-tlp.fr/bibliotheque-nathalie-sarraute>

La bibliothèque est située dans l'ancienne école Jean-Jaurès, avenue Henri-Barbusse. Installée là depuis septembre 2016 (elle était depuis des décennies dans un local de l'enceinte la mairie), elle n'est, depuis ses débuts dans ce lieu, pas d'un repérage très facile. C'est pourquoi cet été, un « chantier de jeunes » du CLSH Barbazan-Soues, en a graffé la murette de clôture afin de rendre aux habitants de Soues, la visibilité de leur bibliothèque.

Nommée « bibliothèque Nathalie-Sarraute » depuis qu'en 2004, (passage de la « compétence bibliothèque » à l'agglomération), il a fallu donner un nom à chacune des bibliothèques du réseau de l'Agglo du Grand-Tarbes (aujourd'hui Agglo Tarbes-Lourdes-Pyrénées), elle est depuis 2016 connectée au réseau professionnel des bibliothèques de l'Agglo TLP.

Gratuit jusqu'à l'âge de 18 ans, ainsi que pour les demandeurs d'emploi et les étudiants jusqu'à 26 ans, l'accès aux emprunts de livres se fait ensuite par une carte d'abonnement annuel de 7 € pour les habitants de l'Agglo TLP (12 € pour les extérieurs). On peut aller indifféremment à l'une ou l'autre de toutes les bibliothèques du réseau avec la même carte.

La bibliothèque Nathalie-Sarraute est gérée par des bénévoles et n'est donc ouverte que deux jours par semaine : **le mercredi toute l'année de 14h à 16h30 ; le vendredi (sauf pendant les vacances) de 15h30 à 17h.**

On peut venir y lire sur place (il y a de bons fauteuils) sans abonnement.

Michèle Pambrun

➤ Produire des déchets a un coût.

Sur votre feuille de Taxe du Foncier Bâti apparaîtra, pour la première fois cet automne 2019, ce qui s'appelle désormais la **Taxe Incitative**, qui remplace l'ancienne Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères (TEOM).

Cette ancienne taxe était calculée uniquement sur la valeur locative de votre bien, quelle que soit la quantité de déchets que vous produisiez.

La **Taxe Incitative TEOMi**, pour 2019 donc (nouveau), tient compte du **nombre de fois** où vous aurez sorti votre bac à ordures ménagères (couvercle grenat) en 2018 et, de la **contenance** de celui-ci.

Comme la TEOM, la Taxe Incitative (**TEOMi**) sera imputée aux propriétaires (ou bailleurs) et répercutable par celui-ci auprès des locataires.

La **Taxe Incitative (TEOMi)** se décompose en 2 parties. Son produit, pour Soues en 2019, est de **351 536 €**.

TARIF* DE LA COLLECTE SELON LA TAILLE DU BAC :

TAILLE DU BAC	TARIF DE LA COLLECTE
120 L	2,04 €
240 L	4,08 €
340/360 L	6,12 €
660 L	11,22 €
770 L	13,08 €



Seul, le bac d'ordures ménagères est pris en compte pour le calcul de cette part variable (incitative).

La Taxe Incitative est donc basée non plus sur le **pooids**, mais sur le volume d'ordures **ménagères**.

C'est vous qui décidez de sortir ou pas votre bac d'ordures ménagères le jour de la collecte. Autant ... qu'il soit plein !

Le tarif de la collecte est fonction, donc, non seulement du nombre de fois où vous présentez le bac à cette collecte, mais également de sa taille.

Pour 2019, les tarifs votés par le SYMAT (par levée de bac grenat), le 7 mars 2019, ont été les suivants :

Sur simple demande de votre part, le SYMAT pourra changer la taille de votre bac. Pensez-y, le cas échéant.

G. Poeydomenge

PART FIXE
= 80 %* de la TEOM 2018

+

PART INCITATIVE
= Nombre de collectes x prix unitaire proportionnel au volume du bac d'ordures ménagères

Projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de SOUES – Informations sur le déroulement de la procédure d'élaboration du P.L.U.

La Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes-Pyrénées est placée dans l'obligation de suspendre momentanément la procédure d'élaboration du P.L.U. de la commune de Soues.

En effet, en avril 2018, le Conseil d'Etat a confirmé la décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux d'annuler l'autorisation de création d'un ensemble commercial dont l'implantation était envisagée au coeur de la zone d'activités du Parc de l'Adour sur les communes de Séméac et de Soues

Cette décision de la juridiction administrative, associée aux nouvelles pratiques de consommation des ménages, ont conduit la Communauté d'Agglomération à s'interroger sur le maintien du caractère principalement commercial de la zone d'activités du Parc de l'Adour et sur son nouveau positionnement tant stratégique qu'économique, à la fois au sein du

territoire communautaire, mais également régional. C'est la raison pour laquelle la Communauté d'Agglomération a diligenté une étude de repositionnement économique et d'aménagement de ce pôle.

Cette zone d'activités étant soumise, dans le projet du PLU de Soues, à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.), c'est-à-dire à la définition d'un schéma d'aménagement d'ensemble traduisant les principes d'aménagement retenus au sein de la zone, il est indispensable que soit précisée sa vocation au préalable de toute projection.

Une fois les caractéristiques de la zone d'activités du Parc de l'Adour repositionnées, elles seront intégrées au projet de P.L.U. de la commune de Soues.

Dès lors, le projet pourra être arrêté en Conseil Communautaire, et soumis à une phase de consultations administratives.

► L'aménagement de la ZAC Séméac-Soues, dite « Parc de l'Adour » : où en est-on ?

Depuis le retrait du projet AUCHAN, suite à un épisode judiciaire sur lequel nous ne reviendrons pas et, la création de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP), deux délibérations importantes ont été prises, relatives à l'aménagement de la ZAC Séméac-Soues.

La 1^{ère} est purement financière et a consisté à clôturer de façon définitive la concession d'aménagement de la ZAC, confiée dès l'origine au consortium Cie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne-SEPA (CACG-SEPA), arrivée à son terme le 12 mai 2018. Le Conseil Communautaire de la « CATLP » a adopté par délibération du 26 septembre 2018, la clôture financière provisoire de celle-ci à

hauteur de 12 317 105 €. Lors de la signature de l'acte de transfert du 19 décembre 2018, l'aménageur (CACG-SEPA) a donc versé à la Communauté d'Agglomération TLP, le montant de 10 220 291 €. Le solde résiduel, à verser par l'aménageur (CACG-SEPA), s'élevait donc à 2 096 814 €.

La 2^{ème} concerne la desserte routière de cette même ZAC, qui devait constituer la nouvelle entrée d'agglomération.

Une convention avait été signée le 26 octobre 2012, entre le Conseil Départemental et la Cie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne. La concession relative à la création de la ZAC ayant été dénoncée dans l'intervalle, le 27 mars 2019, un avenant à la

délibération initiale, entre le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération TLP cette fois-ci, a été adopté, confirmant cet aménagement routier, dont le tracé figure sur le plan ci-dessous.

Cet avenant a pour objet :

- l'aménagement d'un terre-plein central le long de la RD92E, entre le giratoire de Tarbes-Est et la route départementale n°817
- l'aménagement d'un boulevard d'entrée d'agglomération, reliant le giratoire rue Dallas ()/rue Guinier, au giratoire autoroutier de Tarbes-Est, comprenant le boulevard Nord, le boulevard Nord-Ouest et le boulevard Central
- l'aménagement du tronçon Nord (200 premiers mètres) de la liaison Tarbes / Bagnères-de-Bigorre, dite RD92A (future déviation Sud-Est de Soues).

Au-delà de ces aménagements, comme vous le lirez dans l'article suivant, la CA TPL réfléchit à un repositionnement tant stratégique qu'économique de ce pôle. Souhaitons simplement que cette réflexion aboutisse dans un avenir proche, les investissements publics déjà réalisés sur le secteur demandant à être rapidement rentabilisés. C'est de l'argent public qui est en jeu !

G. Poeydomenge



Gratuité des transports scolaires



Dans sa séance du 27 mars 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CA.TLP), a approuvé le principe d'unifier l'offre en matière de transport scolaire sur l'ensemble du territoire, sur la base de la gratuité de ces transports, sous réserve de s'acquitter de frais d'inscription.

Cette mesure prendra effet à compter du **1^{er} septembre 2021**, ou à échéance des contrats en cours.

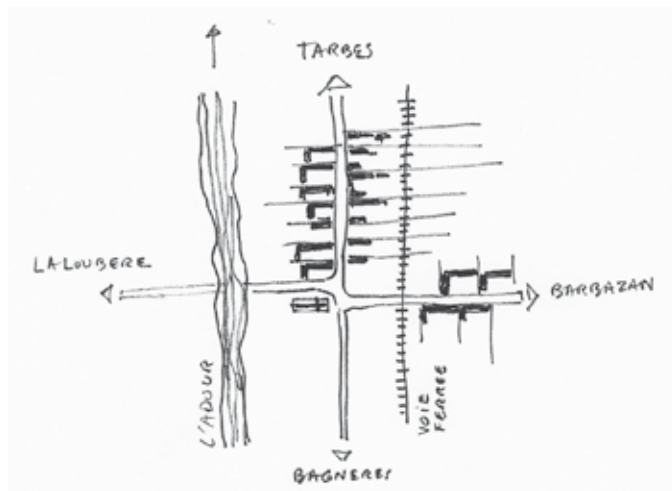
➤ Journées Européennes du Patrimoine (septembre 2018)

Il y avait foule à la Mairie, on se pressait pour trouver une place : pourtant, ce n'était pas jour d'élection mais on allait visiter un Soues que les moins de 20 ans, les moins de 40 ans même, ne peuvent pas connaître, les fermes traditionnelles et Soues au temps du cheval. Jeunes et vieux Souessois et des « extérieurs » venaient écouter l'architecte Jean-Paul Pagnoux bien connu à Soues et un jeune professeur d'histoire récemment installé à Soues, Jean-Michel Delavault.

Conférence de Jean-Paul Pagnoux : L'architecture des fermes traditionnelles de Soues - 16 Septembre 2018

Tout au long de son exposé, Jean-Paul Pagnoux illustre par le dessin : sur un tableau, il reproduit avec un coup de crayon sûr et précis, coupes, façades, perspectives... en captivant son auditoire. Le but est de nous faire comprendre pourquoi et comment le centre de Soues fut bâti de cette manière. Voici quelques extraits :

Situation du village de Soues et l'implantation des constructions



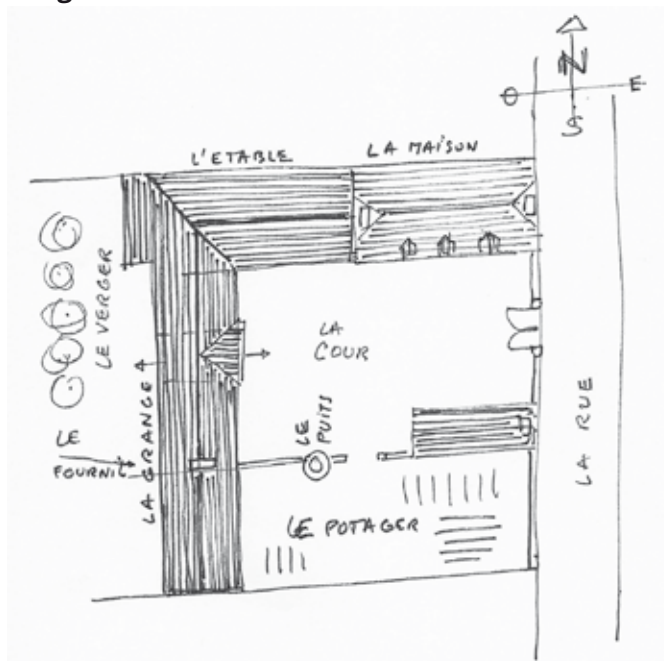
A l'origine, Soues est un tout petit village, posé en limite d'une terrasse qui domine l'Adour, mais à l'abri des divagations du fleuve.

Son centre se situe sur l'axe de communication Nord-Sud Tarbes-Bagnères ; alors que les centres des villages de Salles-Adour, Bernac-Debat, Arcizac-Adour, Vielle-Adour, Hiis et Antist sont implantés en retrait de cet axe. Le centre est marqué également par l'axe Est-Ouest de Laloubère à Barbazan-Debat : sur cette voie de passage on traversait l'Adour à gué jusqu'à la construction du pont à la fin du 19^os.

Les maisons du village ancien sont regroupées de part et d'autre de ces deux axes, aujourd'hui les rues Fourcade, André Breyer, Maumus et Pyrénées. Elles étaient rassemblées de manière à préserver les terres

agricoles et chacune des maisons donnait accès à des parcelles de terre que la famille travaillait. On voit bien sur le dessin ci-contre comment la ligne de chemin de fer (1864) perturba la vie agricole en contraignant les paysans à de longs détours pour accéder à leurs parcelles de l'Est du village.

L'organisation de la ferme



La ferme traditionnelle est une structure fermée destinée à permettre une vie familiale en autosuffisance : elle donne accès à la terre, champs, vergers, et au bois de Barbazan ; on y capte l'eau par le puits creusé en position centrale, on irrigue grâce aux canaux. On maîtrise le feu pour chauffer dans la cheminée, y cuisiner ainsi que dans le four.

La maison donne sur le Sud pour l'ensoleillement ; les autres bâtiments sont destinés à l'élevage des porcs, des pigeons, des poules, des lapins, des vaches et des chevaux. L'ensemble comporte aussi la grange, le chais et le séchoir à maïs.

Les murs de clôture « ferment » cet ensemble.

Bien entendu, selon la position de la ferme à l'Est, à l'Ouest, au Nord ou au Sud de la rue, les bâtiments ont été disposés différemment en gardant les mêmes principes d'économie de terrain, et d'organisation en autosuffisance.

La composition et les éléments d'architecture

La maison d'habitation abrite plusieurs générations de la famille et les domestiques de la ferme. Elle comporte un rez-de-chaussée, pour le séjour-cuisine et une autre pièce ou logement ; à l'étage on trouve en général les chambres ; un escalier central permet de circuler ; le grenier est aéré par des lucarnes qui

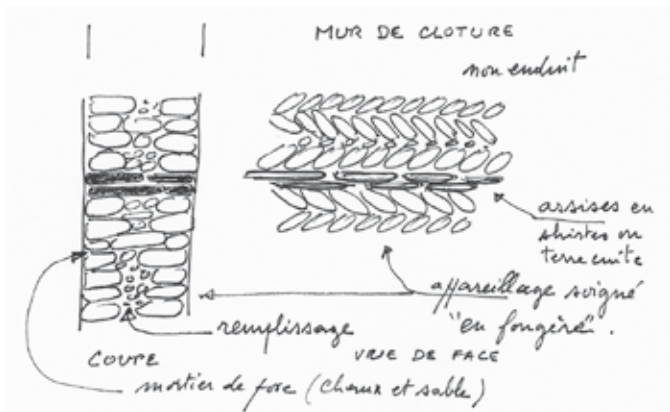
permettent de ventiler les combles, de faire sécher les fruits et le linge.



La maison est le bâtiment le plus haut; les dépendances sont un peu moins hautes; enfin les murs de clôture ne dépassent guère la hauteur du rez-de-chaussée. Le plus souvent le mur de la maison est protégé par un enduit; les autres murs font apparaître l'ossature en galets.

L'ensemble conserve une belle harmonie grâce aux éléments d'architecture; les piliers de portail avec leur chasse roue et leur couronnement (signe de prospérité), les lucarnes pour engranger le foin, les fenêtres et la porte avec son imposte vitré, la souche de cheminée souvent en brique, la corniche, le portail en fer ou en bois lorsqu'il est abrité, le four à pain en brique, le puits en galets avec une margelle en pierre.

Les matériaux



Compte tenu du coût du transport, les anciens ont bâti à l'aide de ce qu'ils ont trouvé sur place comme produits naturels :

D'abord le galet de l'Adour pour les murs, le pavage des cours et les caniveaux, puis la chaux et le sable; le maçon procédait à un appareillage soigné dit « en fougère » (cf. dessin) pour les murs qui restaient apparents : les clôtures et les dépendances; le mortier et les enduits étaient fabriqués à partir de sable et de chaux préparée dans un des deux fours de Tarbes.

La pierre provenait des carrières des Pyrénées. Le coût du transport la rend chère; et on l'emploie pour les parties de détail telles que les piliers du portail, l'entourage des portes et fenêtres, la cheminée, les marches d'entrée...

Le bois se trouve facilement dans la région et il est omniprésent dans la vie rurale jusqu'au 19^es; dans la construction, on l'utilise pour la charpente et les parquets, l'escalier, le linteau de cheminée, tous les meubles et l'outillage.

Toutes les toitures étaient couvertes d'ardoise, répandue en montagne.

A partir des carrières d'argile, au pied du coteau de Barbazan-Debat à Orleix, les briqueteries fournissaient briques et carreaux pour les assises de murs, le carrelage de la pièce principale, le four à pain, le poulailler...

Enfin, les anciens de Soues ont fait appel aux forgerons, aux cloutiers pour travailler le fer et fabriquer les outils de travail, le cerclage des roues de charrette, des tonneaux, les sabots de cheval..., et les éléments de construction tels que le portail, la porte du four, la poulie du puits, les chenets de la cheminée, la crémaillère...

En conclusion, et à travers le patrimoine bâti des anciennes fermes, Jean-Paul Pagnoux met en valeur les qualités qui inspiraient nos aïeux : le bon sens, la sagesse, et l'économie. Et pour lui, ils étaient des « écolos » avant l'heure mais ne le savaient pas.

Nous remercions vivement Jean Paul Pagnoux de nous avoir ainsi transmis le fruit de son expérience et de sa connaissance, de nous avoir ainsi fait revivre quelques siècles en arrière pour mieux comprendre notre patrimoine d'aujourd'hui.

Jean-François Perrut

Patrimoine de Soues : les travaux continuent

Nous revenons dans ce numéro de « La vie de Soues » sur la visite de la Glacière lors des Journées du Patrimoine de 2018 car c'est un lieu typique de l'histoire des techniques d'usage de l'eau.

La commission patrimoine poursuit ses recherches et vous invite à lui faire part de vos trouvailles sur le passé de la commune et de ses habitants : merci de le signaler à l'accueil en Mairie qui transmettra.

Par ailleurs, nous aurons à Soues, **le vendredi 11 octobre à 19h**, à l'église, une conférence de

M. Thibault de Rouvray, sur l'histoire de l'église Saint-Pierre et l'histoire de la fonderie Dencausse et des cloches de Soues.

Enfin, pour faciliter les recherches du public sur l'histoire de Soues, et assurer la bonne conservation des vieux documents, le conseil municipal a décidé de confier aux archives départementales des Hautes-Pyrénées les documents municipaux ayant plus d'un siècle.

Jean-François Perrut

➤ Sur les traces de l'élevage du cheval à Soues Conférence de Jean-Michel Delavault 16 Septembre 2018



Celui-ci rappelle que dans la grande plaine de Tarbes, le cheval vit depuis au moins 15000 ans ; on en trouve des représentations gravées dans la grotte de Labastide (daté vers 13000 ans) et on

a conservé la sculpture polychrome (en ivoire de mammoth) du « cheval de Lourdes », de la grotte des Espélugues (daté vers 15000ans). Les vastes étendues de riches prairies de la Bigorre permettent au cheval de prospérer ; c'est au départ la race des Navarrais.

Le « bon » Roi Henri IV, le Béarnais, va organiser l'élevage du cheval de Bigorre pour l'armée royale : son surintendant, le duc de Sully (1560-1641) disait « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France » ; c'est aussi lui qui instaure en Bigorre des réserves de chevaux pour les besoins de l'armée, des « Remontes ». Un siècle plus tard, le « ministre des finances » de Louis XIV, Colbert, établit en permanence en Bigorre en 1676, des régiments de cavalerie légère. Et, sous Louis XVI, en 1773, les haras royaux sont créés en Bigorre : pour améliorer la race Navarrine, on croise avec le célèbre étalon arabe Mahomet.

A cette époque l'élevage du cheval existe à Soues : les habitants doivent entretenir à leurs frais les chevaux reproducteurs et le « cahier des doléances, plaintes et remontrances de la communauté de Soues », en 1789, demande que cette charge leur soit retirée.



Avec Napoléon, les besoins en chevaux pour l'armée vont décupler : au dépôt d'étalons à Tarbes, on reprend l'idée d'introduire du sang arabe pour améliorer l'ancien modèle de Navarre ; Napoléon offre un étalon arabe et un étalon turc ramenés d'Egypte ; le croisement donnera le cheval Tarbais. Puis on croisera le tarbais avec l'anglais pour donner naissance au cheval anglo-arabe.

Dans le même temps, l'Etat encourage l'élevage du cheval à destination de l'armée, récompense les éleveurs, paye un bon prix les chevaux et permet des saillies à bas prix ; ces mesures vont faciliter l'élevage du cheval par des petits propriétaires.

va encore stimuler l'élevage du cheval dans toute la périphérie et notamment à Soues ; les grandes « courses de Tarbes » ont lieu chaque année au mois d'août, et attirent les amateurs notamment de la « haute société » anglaise : celle-ci encourage les producteurs, offrent des prix.



A Soues, cette activité se traduit par l'agrandissement des maisons, l'aménagement d'écuries, et de cours en galets, la construction d'entrées, de portails qui disent la prospérité ; dans

cette période de 1800 à 1850, la population de Soues passe de 400 à 600 habitants.

De 1850 à 1920, ce sera « l'âge d'or ». Les éleveurs travaillent beaucoup pour l'armée : le 1^o Régiment de Hussards prend garnison à Tarbes en 1858 et, en 1884, 40% des chevaux de cavalerie légère de l'armée française proviennent de la région de Tarbes.

Nous conservons aujourd'hui, au centre de Soues, les signes de la prospérité de cet « âge d'or » pour la commune, qui s'attachait au nom de quelques familles, en particulier Lapierre, Sen martin Brune, Sen martin-Lapassade, Fourcade, Dutrouilh, Badie, Pailhès.

La qualité de l'élevage Souessois fut couronnée par de hautes récompenses. Ces familles conservent le souvenir et quelquefois la photo de quelques chevaux qui se sont distingués aux courses, à Deauville ou à Longchamp, ainsi « Loutch » chez Pailhès en 1898, « Djerida » en 1934 chez Fourcade, « Mosquito » pur sang de chez Senmartin-Brune. La guerre de 1914-1918 marque une profonde modification des méthodes de guerre : apparition des blindés, des véhicules de transport de troupes, et de l'avion de combat ; la cavalerie militaire va disparaître progressivement ; l'élevage du cheval à Soues vivra encore, orienté vers le cheval de loisir, avec une intensité qui va décliner pour prendre fin dans les années 1980.

Nous remercions vivement Jean Michel Delavault d'avoir bien voulu faire ces recherches et d'en avoir fait profiter les habitants de Soues.

Bientôt sur le Site internet de la Mairie de Soues à « Patrimoine » vous pourrez découvrir l'intégralité de cette conférence.

La création en 1818 de l'hippodrome de Laloubère

Jean-François Perrut

➤ Journées Européennes du Patrimoine

La visite de la Glacière le 15 Septembre 2018

La Glacière de Soues était ouverte à la visite ce Samedi 15 Septembre à l'occasion de la découverte des canaux et des moulins qui ont marqué l'histoire de notre commune.

Monsieur Albert Lafourcade, propriétaire des lieux, avait bien voulu ouvrir les portes et accueillir le public.

C'est une grande chance pour notre cité de compter parmi nous un entrepreneur qui connaît ces lieux depuis 60 ans : après le décès d'Ernest Escoubet, la famille cherchait un reprenneur et M Lafourcade alors menuisier à Soues accepta de relever le défi de reprendre en 1959 à la fois la scierie et la glacière qui fonctionnaient là depuis 1920.



C'est Albert Lafourcade lui-même qui fait visiter avec le concours de deux autres Souessois, Mme Isaac et Mr Huilliet : les amateurs de patrimoine, dont beaucoup d'habitants de Soues,

préalablement inscrits, se présentent par groupes de 12.

On commence par l'atelier de menuiserie : il s'agit d'un grand bâtiment qui était conçu au départ par M Escoubet en 1920 comme une scierie pour débiter les arbres qu'il exploitait en forêt. Quand il reprend l'affaire, Albert Lafourcade, comble les fosses de l'ancienne scierie et transforme les machines pour son métier de menuisier.

M Lafourcade y fabrique de nombreux articles différents le plus souvent en petite série, des caisses pour l'Arsenal, des emballages aux dimensions hors normes pour Morane Saunier, des emballages pour la CERAVER, et enfin des articles pour des particuliers.



L'atelier est maintenant arrêté depuis longtemps mais on passe encore aujourd'hui de machine en machine en suivant le cycle de la découpe et du façonnage des planches

de bois; l'ensemble donne l'impression de pouvoir repartir dans l'heure si on remettait les moteurs en marche.

On poursuit la visite en découvrant le canal de l'Agaou qui longe l'atelier (la prise d'eau sur l'Adour

se situe entre Momères et Salles-Adour): propriété de la famille de Castelbajac, ce site faisait tourner, au 18^e et 19^e siècles, un moulin à blé dont on voit encore sur place une meule; puis il fut équipé par Ernest Escoubet d'une scie à bois. L'énergie de l'eau servit également à produire de l'électricité pour les machines à bois et la glacière. Cette énergie



provenait également de l'usine hydroélectrique de Soues créée par M Escoubet vers 1920, sur l'autre canal, dit de la papeterie.



La visite se poursuit alors par la Glacière elle-même :

Une grande salle abrite ces moules à glace : les visiteurs découvrent

cette installation dans laquelle étaient formés les pains de glace à partir de l'eau sous l'effet de la condensation de l'ammoniac. Après démoulage, les pains de glace d'environ 20 kg étaient conservés en chambre froide en attendant la livraison au client (poissonneries, boucheries, transporteurs, hôpitaux, restaurants). Albert Lafourcade apporte deux innovations :

Il crée un concasseur monté sur un camion qui permet de concasser la glace chez le client.

Il invente un système pour couper les pains de glace avec des lames de tronçonneuses pour réaliser des petits blocs de glace pour les glaciers de camping. Enfin, dans les années 1980, la glacière de Soues fabrique également de la glace en paillettes ainsi que des glaçons. La Glacière de Soues crée une antenne à Hossegor et approvisionne les fêtes de Bayonne.

Nous aurons donc connu à Soues cette activité de fabrication artisanale de la glace pendant un siècle de 1920 à 2014, date de la fermeture, suite à la généralisation des réfrigérateurs et des congélateurs.

Un grand merci à Albert Lafourcade et aux bénévoles qui ont organisé ce voyage dans le temps, à la rencontre de techniques utilisant l'énergie de l'eau dans notre ville de Soues, à la mémoire des anciens qui créèrent ces activités et de ceux qui y travaillèrent.

Jean François Perrut

LES ECOLES

Pour la rentrée de septembre 2019, les effectifs sont stables :

167 élèves à l'école élémentaire répartis en 7 classes.

Pas de changement dans l'équipe pédagogique. On déplore cependant la fermeture du poste d'un maître du réseau d'aide. Ce réseau comptait 3 enseignants, après suppression d'un poste et un maître à mi-temps, les possibilités d'aide aux enfants en difficulté seront réduites .

103 élèves à l'école maternelle pour 4 classes. A cause de la fermeture du dispositif de scolarisation précoce, il ne sera pas possible de scolariser les plus jeunes nés début 2017. L'équipe éducative reste la même.

Suite à un nouveau découpage des circonscriptions de l'éducation nationale, notre commune fera désormais partie de la circonscription "**Tarbes Val d'Adour Madiran**" sous la responsabilité de Monsieur Coignus, Inspecteur.

Les enfants de l'école élémentaire en concert exceptionnel en l'église Saint-Pierre, sous la direction de Stéphanie RENE, dans un spectacle autour des fables de La Fontaine.



Fin d'année scolaire à l'école élémentaire Michel-Barrouquère-Theil



Dernières épreuves à l'école élémentaire, en fin d'année scolaire avec les Olympiades : de nombreux jeux participatifs, puis exposition de travaux présentés aux parents.



Les familles sont invitées à admirer les travaux de leurs enfants.

Fin d'année scolaire à l'école Maternelle



Pendant le temps de garderie, les petits de le maternelle ont cultivé des légumes et inventé un système d'arrosage judicieux. Avis aux jardiniers!



Pour les tout petits : voyage au Jardin Massey, en train !



Fin d'année scolaire à la recherche d'énigmes au château de LAAS pour les moyens et les grands de la maternelle

Espace jeunes Barbazan/Soues



Forts de leur dernière expérience, les ados et les jeunes préparent leurs chantiers d'été. L'année dernière ils se sont impliqués dans diverses manifestations, 2 chantiers d'été à Soues et 1 à Barbazan. Ils ont ainsi pu concrétiser leur projet de voyage à Disneyland de Paris.

Expérience humaine riche, menée par Dimitri et son équipe des Foyers ruraux 31/65 et de l'accueil de loisirs Barbazan/Soues avec l'aide des élus des 2 communes, des services de l'Etat et de tous les parents très impliqués.

De nouveaux projets se préparent pour cette année : Séjour à Port Aventura pour les ados, et en Corse pour les plus âgés. Pour aider à leur financement, des chantiers sont en cours de préparation : A Soues, il s'agit de réaliser une peinture murale, devant l'espace Jean-Jaurès pour donner de la visibilité à l'accès de la bibliothèque Nathalie-Sarraute.

Un travail de graphiste, réalisé par douze jeunes, avec l'aide technique de Damien Postollec. Un beau projet qui sera suivi d'autres travaux d'embellissement de la commune.

Si vos ados sont désœuvrés, sachez qu'ils peuvent être accueillis à « l'espace jeunes Barbazan-Soues » et qu'ils y vivront des expériences fort enrichissantes dans un cadre sécurisé et éducatif. Cet espace accueille les adolescents et les jeunes de 12 à 17 ans, en période scolaire les mercredis de 14 à 18h, les vendredis de 19h à 22h. Pendant les vacances lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et mercredi de 14h à 18h.

Contact et inscriptions : Espace jeunes, 3 bis rue de l'Egalité, 65690 Barbazan-Debat ; Tél. : 06 70 74 18 18

Accueil de loisirs

Il s'agit d'une structure inter-communale, entre Barbazan et Soues, qui accueille les enfants de 4 à 11 ans.

Les activités sont organisées selon 2 classes d'âge : pour les enfants de 4 à 7 ans, au local 1 rue des Tilleuls à Barbazan-Debat ; pour les enfants de 8 à 11 ans, à l'espace Jean-Jaurès situé 34 Avenue Henri Barbusse à Soues;

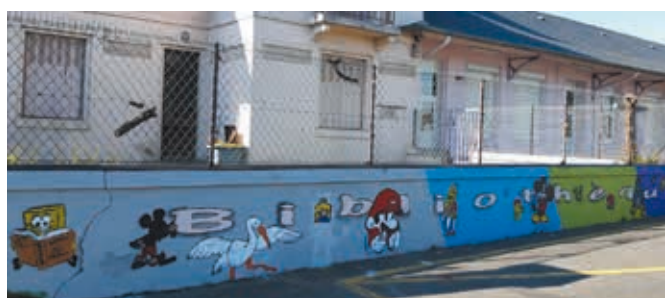
Ces accueils fonctionnent les mercredis en période scolaire et pendant les vacances (sauf celles de Noël) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Contact et inscriptions : « Les Aventuriers » 1 rue des Tilleuls, 65690 Barbazan-Debat ; Tél. : 05 62 96 28 24

D & P



Les jeunes Ados du Centre de Loisirs Soues-Barbazan-Debat, sous la conduite experte du Grapheur « KILLA », ont réalisé la fresque murale servant, désormais, de signalétique à la Bibliothèque Nathalie-Sarraute, située à l'Espace Jean-Jaurès (ancienne école). Une représentation des élus, du Conseil Départemental et des Animateurs du Foyer, ont participé, le 12 juillet 2019, à l'inauguration de la fresque.



En marche pour la paix



Stop la guerre – Stop la violence – Stop la misère

L'aspiration des peuples à vivre ensemble en paix dans la solidarité, la justice et la fraternité est immense. Nous sommes persuadés qu'aucune de nos différences de convictions, d'appartenance ou de sensibilités ne doit faire obstacle à l'expression de cette aspiration commune.

Dans la résolution 55/282, adoptée par l'ONU et proclamant le 21 septembre : Journée internationale de la paix, il est dit :

Déclare que dorénavant, la Journée internationale de la paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant la durée de laquelle toutes les nations et tous les peuples seront invités à cesser les hostilités;

Engage tous les États Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à célébrer comme il convient la Journée

internationale de la paix, y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation, et à œuvrer, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial.

Comment y arriver ?

Dans un monde qui dépense plus de 1800 milliards de dollars en 2018 pour les dépenses militaires mais qui accorde seulement 5,7 milliards de dollars aux Nations-Unies dont le rôle est la construction et la défense de la paix. Lorsque le commerce des armes est considéré comme une activité normale car générant des profits et fait sans scrupule en rapport des désastres humanitaires qu'il provoque (à l'exemple du Yémen). Lorsque notre pays s'apprête à mettre 6 milliards dans des programmes dits de modernisation des armes nucléaires alors qu'à l'ONU, 123 pays ont voté un traité d'interdiction de ces armes.

Faire que la Journée Internatio-

nale de la Paix, soit un moment qui permet à l'ensemble du mouvement pacifiste, mais aussi à tout citoyen, de se réunir autour d'une date pour mieux agir encore vers un monde exempt de guerres, d'inégalités et d'injustices. **Pour une HUMANITE COMMUNE.**

Le 21 septembre 2019 sera marquée par des centaines d'initiatives partout en France et dans le monde. Pour nous ce sera une journée rassemblement/rencontre/débat à l'espace Albert-Clarac (lac) avec de multiples associations et organisations. Marche pour la paix autour du lac, discussion autour des différents stands, animations. Bien évidemment nous souhaitons la participation du plus grand nombre.

La paix passe par le respect de l'être humain, en accordant les mêmes droits pour tous, le respect des minorités, des différences, l'accès à l'eau, à la culture, à l'éducation, à un travail digne, le respect des vies animales et végétales... Tout cela est la culture de paix et fait la paix.

Pour l'Humanité il n'y a d'autre avenir que la Paix

FEMMES LOISIRS



L'association des Femmes Loisirs de Soues se réunit tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h à

la Maison Témoin, près du lac. Elle vous propose de venir découvrir les nouvelles créations à son Marché de Noël qui aura lieu, salle 2 de la mairie, **le jeudi 14 novembre de 13 h à 18 h et le vendredi 15 novembre de 10 h à 18 h.** Pour cette année 2019 ce sera la seule date où se tiendra une exposition - vente.

Toute l'année, les adhérentes sont à la recherche de nouvelles idées afin de vous proposer des créations originales. Vous pourrez les découvrir, et si vous le souhaitez, les acquérir pour votre plaisir ou comme cadeaux pour les fêtes de Noël.

Toute personne intéressée peut rejoindre le club, participer aux ateliers, et partager son savoir-faire.

Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



Président : M. Patrick SOUYEUX
Président d'honneur : M. Robert LAY
Porte-drapeaux : M. Emile BROUTIN
 M. Georges BOURGEOIS
 M. Roger CABASSY

Comme chaque année, les cérémonies des 19 mars et 8 mai ont recueilli une excellente participation. Le 19 mars 1962, une date pour nos soldats qui ont combattu en Algérie. Depuis plus de cinquante ans, Monsieur le Maire, le Conseil municipal et les Anciens Combattants se réunissent aux monuments aux Morts pour honorer les victimes de ce conflit.

Rendons hommage à tous ces militaires du contingent et militaires de carrière dont le sang avait la même couleur et à tous ceux qui ont laissé leur vie dans cette guerre sans nom qui fit de nombreuses victimes.

Le mercredi 8 mai 2019, la cérémonie

commémorative de l'armistice de 1945, a eu lieu au monument aux Morts en présence de Monsieur le Maire, des élus municipaux, des anciens combattants et d'une délégation de sapeurs-pompiers des Rives de l'Adour.

Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière pour les dépôts de gerbes sur les tombes des anciens combattants morts pour la France. Chant des partisans, sonnerie aux morts, la Marseillaise, ont ponctué cette cérémonie, qui s'est terminée par un verre de l'amitié.

Les prochains rendez-vous : la Fête nationale du 14 juillet et l'Armistice du 11 novembre 1918.

Pour mieux connaître notre association : notre objectif est de maintenir le devoir de mémoire pour tous les soldats morts pour la France au cours des conflits dans lesquels elle s'est engagée. L'association apporte son aide, aux anciens combattants les plus démunis, ainsi qu'aux veuves et orphelins de guerre.

Je veux, en tant que président départemental, saluer la chance donnée à notre jeunesse avec le Service national universel. Une belle initiative qui permet à des jeunes en difficulté de sortir de ce cursus avec des diplômes et des compétences leur permettant de retrouver confiance en soi et une place dans la société, tout en transmettant des valeurs républicaines.

Le président

Amicale du 3^{ème} âge



Janvier : Galette des rois
Février : Repas annuel
Mars : Goûter campagnard
Avril : Goûter Pascal
Juin : Paëlla

Septembre : Sortie à la mer
Décembre : Journée gratuite (repas, animation) avec PRO CONFORT France
 Belote - goûters - lotos toute l'année

A prévoir pour 2020

Janvier : Galette des rois
Février : Repas annuel
Mars : Journée gratuite avec repas, loto, goûter campagnard
Avril : Goûter Pascal
Juin : Repas
Septembre : Sortie
Octobre : Goûter spécial
Novembre : Repas
Décembre : Bûche de Noël

Amicale Tarbes Auto Rétro



Toujours animé par la même pensée, rassembler tous les fervents de véhicules anciens, avec pour objectif de profiter en toute convivialité de toutes ces voitures rappelant souvenirs et bonnes choses.

Evidemment, empreints de nostalgie, nous souhaitons partager ce bonheur avec le maximum d'entre vous, néophytes ou chevronnés en toute simplicité, sans but lucratif, avec pour seule motivation des échanges amicaux et ludiques. Rouler en ancienne, ça se mérite, un caprice par ici, une panne par là, nous ne laissons personne sur le bord de la route, échange et entraide font de notre amicale

un lieu de rencontre accueillant. Qu'elles soient des années 30, 50, 60 ou 70, qu'on les appelle tacots, torpédo, ou maintenant young-timers pour les plus récentes l'important est le plaisir de rouler à la rencontre d'autres passionnés et clubs sur les routes de notre région.

Nous essayons d'organiser au mieux et dans l'intérêt de tous des sorties et manifestations sur le plan local ou régional tout en demeurant accessibles à tous les budgets même les plus modestes, sans oublier le côté humanitaire et solidaire. Ainsi notre association porte haut son blason à la découverte culturelle et touristique de notre région,

de bastides en cités médiévales et de bourses d'échanges en rassemblements d'anciennes.

Aussi, nous remercions tous les bénévoles qui ne comptent ni le temps ni les moyens, les sponsors, le Département et la Municipalité de SOUES pour son soutien logistique.

Notre rassemblement avec le vide grenier sera le 15 septembre.

Pour tout renseignement :

Vous pouvez consulter notre blog : <http://atar65.canalblog.com/>

Ou nous contacter à l'adresse : atar65@orange.fr

COURS DE GYMNASTIQUE



La gym reprend ses activités dès ce mois de septembre avec

Marie, Laurence et Chloé. Ces dynamiques professeurs sauront

vous aider à garder la forme toute l'année avec des cours adaptés. Quatre cours sont proposés chaque semaine : Adultes femmes : les lundis et jeudis de 20h à 21h, Séniors le lundi de 9h30 à 10h30 et le vendredi de 9h à 10h. Si vous souhaitez pratiquer la gymnastique en toute simplicité et dans la bonne humeur, vous pouvez contacter Jeanine, au 05.62.33.00.97 / 06.84.97.19.59.

Comité des Fêtes

Le passage de l'année 2018 à 2019 s'est déroulé comme à l'accoutumée avec Joie et bonne humeur.

L'année 2019 devrait être une année riche en différentes manifestations et festivités qui nous pensons vous satisferont dont le loto du 19 mars (qui a été une réussite) et le vide grenier qui se déroulera le 19 mai ainsi que la fête du village les 28, 29 et 30 juin incluant la Souessoise le samedi en semi nocturne.

Nous remercions les Souessoises et les Souessois de participer à la vie de notre village et également l'ensemble des membres du comité des fêtes, sans qui nous ne pourrions pas avancer dans nos projets.

Le comité des fêtes remercie Monsieur Le Maire, Le Conseil



Municipal et l'ensemble des services municipaux pour leur

aide et leur présence.

Le Bureau

Un club de pétanque à SOUES : « Soues Pétanque », sur le boulodrome



La toute jeune association « Soues Pétanque » a vu le jour début 2019 et compte déjà plusieurs dizaines de membres forts motivés.

C'est dans un esprit convivial que le club accueille ces passionnés sur le boulodrome du site Albert-Clarac (Lac), pour y partager des moments de détente mais également des concours en doublette et triplète.

Déjà, un jeune junior, Ferry Ponterlas, s'est

qualifié pour les championnats de France en triplète.

Le Bureau de la nouvelle association est composé comme suit :

Président : Benoît Fourcade

Vice-président : Mickaël Malagane

Secrétaire : Hervé Fisse

Trésorier : Christophe Bastianini.

Membres : Jean-Pierre Bastianini, Guillaume Garcia, Yohan Gusman, Thierry Cazes, Thierry Macia.

Le club remercie chaleureusement la municipalité qui l'a soutenu dans la création de cette nouvelle activité et qui a permis la réalisation de l'extension indispensable du terrain du boulodrome, permettant l'accueil d'équipes pour des compétitions.

Si vous souhaitez rejoindre ce nouveau club, rendez-vous les mercredis et vendredis, dès 15h sur le boulodrome, site Albert -Clarac.

D et P

BMX – Challenge de France Sud-Ouest

Les Souessois en Finale France



C'est à Saintes que s'est déroulé en ce début du mois de juin, la dernière des trois manches Sud-Ouest du Challenge de France. L'enjeu était de taille puisqu'il s'agissait de la dernière chance pour conforter ou obtenir sa qualification pour la grande finale France nommée TFBMX (Trophée de France de BMX) pour les moins de 14 ans. Ces épreuves servaient également de qualifications pour les épreuves Europe et Monde pour les catégories de 9 à 12 ans, ainsi que les Cruisers, la qualification pour les Pilotes Nationaux de 13 ans et plus se faisant sur les Coupes de France.

Le Club de Soues termine 3^{ème} au classement général des Clubs du Sud-Ouest de ce Challenge 2019, et de ce fait se retrouve candidat au titre de meilleur Club formateur de France parmi les 12 retenus à l'issue du TFBMX et du Championnat de France.

Neuf Pilotes de la section BMX de Soues ont obtenu

leur qualification pour participer au TFBMX qui réunira l'ensemble de la France du BMX à Mours près de Romans les 22 et 23 juin 2019.

Il s'agit de :

Aïnoa Machado Fille 8 ans et moins, 2^{ème}.

Adam Soulagnet Garçons 8 ans et moins, Vainqueur du Challenge Sud-Ouest.

Enzo Benoit Garçons 8 ans et moins, 7^{ème}.

Mathias Raujol Pupilles, 2^{ème}.

Erwan Benoit Pupilles, 27^{ème}.

Suzane Bourgalet Benjamine 4^{ème}.

Gauthier Cassou Vasquez Benjamin, 17^{ème}.

Cécilia Minime Fille

Darras Maxence Minime, 10^{ème}.

Dans le même temps Catherine Soucaze Pilote Nationale qualifiée sur les Coupes de France en 20", obtenait sa qualification en Cruiser pour les échéances Internationales, ainsi que Mathias Raujol dans sa catégorie 10 ans. Adam Soulagnet pourtant vainqueur de sa catégorie ne pourra participer à ces épreuves Internationales en raison de l'âge requis en France de 9 ans.

Prochaine échéance le TFBMX pour ces 9 Pilotes, puis le Championnat de France des grands à Calais début juillet. La préparation finale bat son plein, les Pilotes sont prêts, et c'est à eux maintenant de donner le meilleur d'eux-mêmes pour leur Club, leur Commune et leur Fans. Nous souhaitons le meilleur à ces sportifs émérites.

Tony Martin

Les chanteurs de Soues



Des chansons du Pays de Bigorre au répertoire de la variété française, des morceaux traditionnels basques, bretons ou espagnols, des refrains de fêtes ou de soirées, le groupe des chanteurs de Soues a offert de nombreux concerts tout au long de cette année 2019.

Et l'année n'est pas finie, puisque jusqu'en décembre, ils vont continuer à faire découvrir ou redécouvrir les plus beaux morceaux des chansons du monde. En juin, pour leur voyage annuel, ils ont pris la direction de l'Auvergne et en ont profité pour visiter Vulcania. Les chanteurs répètent le mardi soir à 20h30 à la salle 4 de la Mairie.

Dessine-moi un mouton



DESSIN-PEINTURE : l'Association « Dessine moi un mouton » vous attend

La rentrée de l'Association redémarre dès septembre. Retenez d'ores et déjà les dates de reprise :

- aquarelle et multi-techniques : cours les jeudis (17 à 19h) et/ou samedis (10 à 12h) à compter du 14/09
- atelier huile et acrylique : les mercredis (15h30 à

17h30) à compter du 25/09

- techniques du dessin : les lundis (17 à 19h) à compter du 7/10

Quel que soit votre âge et votre niveau (débutant, amateur, ou possédant déjà un bon coup de crayon), l'Association Dessine-moi un mouton vous ouvre ses cours à Soues à un coût très accessible.

Osez tester à l'occasion d'une ou deux séances. Les « Cours Portes-Ouvertes » vous attendent en octobre prochain, du 7 au 20/10 pour découvrir si un artiste sommeille en vous !

Une fois par mois, l'Association organise également ses conférences d'Histoire de l'art ouvertes à tous (mardi de 18 à 20h), moyennant adhésion annuelle à l'association pour 25€. Autant de bonnes raisons de nous rejoindre !

Cours assurés à la « Maison témoin » du lac, impasse Louis-Pasteur.

Renseignements pour inscriptions : M. Paget, président : 06 08 06 22 31

Equitation



Après une année 2018 remplie en classements, Léna et Dina continuent sur leur lancée pour la saison 2019. En effet, un début de saison avec une entrée qui annonce la couleur. Après leur sélection pour participer à leur première compétition internationale au Mans sur une durée de 3 jours, les filles ont réalisées de belles performances avec leurs ponettes, Brooklyn et Bikini Star avec des classements dans les 5 premières places durant tout le week-end. Avec des périple dans tous les coins de la France tels que Fontainebleau, Nîmes, Le Mans, Montpellier, Barbaste, Pompadour, Toulouse...

Dina et Bikini Star, notre couple championnes de

France 2018, ont réalisé une nette progression dans les épreuves cotées à 1m20, pas moins de 12 classements dans le premier quart et presque autant dans le second, sur environ 24 sorties en compétition. Elles ont obtenu leur qualification en Aspony 1 (1m20) pour les championnats de France 2019 suite à cela.

Léna et Brooklyn, quant à elles, ont continué de se perfectionner sur des épreuves à 1m10 tout en abordant avec précaution les épreuves à 1m20, il y a tout juste quelques semaines. 10 premiers quarts sur environ 24 sorties également, et des débuts tout-à-fait prometteurs face à leurs débuts en Aspony 1. Elles ont également obtenu leur qualification en Aspony 2 (1m10) pour les championnats de France 2019.

Avant la fin de leur saison 2019, à tout juste un mois des championnats de France, les filles et leurs ponettes ont encore deux sorties pour régler les derniers détails qui feront la différence lors des championnats. Elles se rendront alors à Sevennes (31) ainsi qu'à la TDA (tournée des as) de Vichy, accompagnées et soutenues par leur famille, proches et l'ensemble de leurs partenaires et sponsors, qu'elles remercient pour leur soutien.

Les Souessoisses sportives.

Association Pérégrinations : 12 ans au service des autres



Les autres, ce sont les citoyens Guatémaltèques qui sont au centre des attentions de l'association.

L'association, c'est Marie Moulié, la présidente, et toutes celles et ceux qui œuvrent presque au quotidien pour la faire fonctionner.

Depuis 12 ans, donc, Pérégrinations vient en aide à une communauté de planteurs de café (bio) au Guatemala. Là, ils sont une quarantaine de familles à exploiter des terres qu'ils ont conquises de haute lutte, pacifique, contre le gouvernement et les propriétaires terriens, colons qui les exploitaient avant de laisser ces parcelles à l'abandon.

La communauté « La Florida » est née et vit mieux, de mieux en mieux, même si ce n'est pas l'opulence, notamment depuis que Pérégrinations apporte son concours.

Il ne s'agit que d'un concours, car les principaux acteurs du développement de la communauté, ce sont les planteurs eux-mêmes.

Pérégrinations organise dans ce département, toute l'année durant, des soirées diverses et

variées, avec l'aide de compagnies bénévoles, pour apporter quelques subsides à l'association.

Le mois de janvier venu, Marie Moulié et deux ou trois dirigeants se rendent sur place, avec l'argent dans les poches, à leurs frais exclusifs il faut le noter, pour accompagner les locaux au montage et à la réalisation de projets. La population concernée ne se contente pas de recevoir de l'argent, elle s'investit à fond dans l'action.

Lors du voyage 2019, 600 m² d'aires de séchage du café ont été réhabilitées, avec beaucoup de sueur et d'investissement à l'appui. Une assistance médicale, par l'intermédiaire d'un médecin et d'une infirmières bénévoles a été mise en place, pour l'éducation à la santé et la protection contre le diabète et autres fléaux.

En 2018, on avait équipé une trentaine de maisons en panneaux solaires pour qu'enfin, la lumière fût. Chaque année, l'école de la communauté, autour de son directeur Antulio Pérez, fait l'objet d'actions positives.

Pour 2020, on pense, entre autres, à apporter une aide efficace aux familles, pour qu'enfin les enfants en âge de le faire puissent aller au collège.

D'autres projets naîtront. On vous les exposera dans ces pages.

Si vous voulez apporter votre concours, adressez-vous à Marie Moulié, 21 rue Emile Diverchy SOUES tél 05.62.33.00.63 mob 06.80.95.58.67

Légende photo : Marie Moulié, l'infirmière et Antulio Pérez avec une classe de La Florida

Le Club de Bigorre de Scrabble



Le Club de Bigorre de Scrabble sera heureux de recevoir les Souessoises et Souessois qui désireraient s'initier au scrabble.

Nos rendez-vous, conviviaux et sans engagement, sont tous les mardis et vendredis à partir de 14 heures rue Pierre Corneille Soues au Local de Foot, dès septembre 2019.

VENEZ NOUS VOIR ! Renseignements auprès de Michèle SEMENTERY au 06.15.50.59.59

SOUES CIGOGNES FOOTBALL

Composition du bureau :

Président d'honneur : LESCOUTE Roger

Co-Présidents : VIGNEAU Sébastien – MOURET Philippe

Vice-Président : PARADAS Mickael

Trésorier: DASTAS Nicolas

Secrétaire : RETOURNE Benoit

Nouvelle saison 2018/2019 pour Soues Cigognes Football, première sous le nouveau label Espoir de la FFF.

Également marquée par la victoire de l'équipe de France de football à la coupe du monde, laissant apparaître une arrivée de licenciés début septembre. Encore une année, avec la barre des 300 licenciés dépassée, pour 312 licenciés inscrits au sein du Soues Cigognes Football.

Première étape de cette année, la remise du label espoir.

Sous forme d'après-midi festive et ludique à la salle polyvalente de Soues, suivie du gouter de Noël et de la remise de la dotation et du label faite par M. Voutier Cédric, Conseiller Technique Départemental des Hautes-Pyrénées et sélectionneur de l'équipe de France militaire féminines.



Catégorie U12/13



Catégorie U6/7



Catégorie U8/9



Catégorie U10/11



L'école de foot continue d'évoluer et d'apprendre les bases aux jeunes joueurs U6 - U7. Les U8 - U9

confirment quant à eux leurs progressions sous la main d'Émilie, Steven, Thibaut et Romain.

Les U10 - 11 en font de même avec l'apprentissage du Foot à 8, merci aux deux Cédric qui prendront un peu de recul l'année prochaine.

Merci à vous deux.

Pour nos U12 -13, ils confirment en fin de saison la bonne dynamique mise en place par David, François, Cyril et Franck en remportant le tournoi du Marquisat et terminant 4^{ème} sur 16 à celui de Lugagnan / Ger.

Une année pleine, avec peu de report, du temps de jeu pour tous et week-ends chargés.

Les Résultats des équipes 2018/2019 :

LES SENIORS :



Une année sportive plus qu'excellente, en effet les catégories seniors garçons et seniors filles terminent champions de leurs championnats respectifs. (L'accession en régional pour nos féminines et en attente dans les couloirs de la ligue Occitanie).

Un parcours quasi identique en coupe de Bigorre avec une meilleure issue pour nos féminines qui remportent pour la 3^{ème} fois la coupe de Bigorre.

A noter aussi, un 4^{ème} tour de coupe de France pour les garçons et un 3^{ème} tour de coupe d'Occitanie pour les filles.

Pour les seniors 2 une année aussi très positive mais à l'heure actuelle nous attendons encore de savoir si elle accèdera à la Départementale 2. Là où l'administratif prend le dessus sur le sportif...

UN GRAND BRAVO A VOUS, éducateurs, dirigeants, licenciés, parents et supporters.

Le club du Soues Cigognes Football, par cet engouement, montre bien que nous avons construit plus qu'un club de foot : une grande famille, Que ça dure...

LES U19 :



Dernière année d'existence de la catégorie U19 au niveau Régional. Nous retiendrons moins le sportif mais plutôt

un groupe joueurs / dirigeants qui a su se démarquer.

Toute l'année ils ont bossé dur et fait le maximum pour représenter le club au niveau régional, la preuve avec ce 5^{ème} tour de coupe Gambardella (tour final avant l'entrée des équipes nationales).

5^{ème} tour Gambardella contre Colomiers (31) et 1/2 Finaliste de la coupe de Bigorre.

Mais le projet, présenté par les éducateurs (Romain, Rémi, Éric, Bruno, Benoît, Micka sans oublier Caro), pour amener ce groupe au tournoi international jeunes à Blanes en Espagne a été le moteur sur ces 10 mois.

Ils ont bossé dur. Se sont autofinancé leur tournoi et voyage avec la mise en place de mains de maître, d'une kermesse, soirée repas avec groupe de musique, tournoi Fifa, démarcher des partenaires tout au long de l'année, validant leur séjour du 8-9 et 10 Juin.

Bravo à vous et merci pour les U19.

AUTRES RESULTATS :



Les U17 ont terminé 5^{ème} /8 de la phase 1 et 8^{ème} /8 en phase 2 Honneur. Une année en dessous de nos espérances car le groupe U17 a d'autres capacités que celles qu'ils nous ont montrées.

Merci à Jonathan, Guitou, Dimitri et certains séniors venus les épauler de temps en temps.

Les U15 ont terminé 4^{ème} /8 de la phase 1 et 3^{ème} /8 de la phase 2.

Une belle saison qui aurait pu être bien meilleure au vu de la progression du groupe. En effet aussi 1/2 finaliste de la coupe de Bigorre, ils auraient grandement mérité d'aller jouer la finale, mais voilà une séance de tir aux buts de trop a privé cette génération prometteuse. Grand bravo à José, Olivier et Yohann pour cette belle saison.

Les vétérans :

Les saisons avancent et se ressemblent, les vétérans sont toujours représentés en grand nombre et tant mieux. Les 3^{ème} mi-temps sont

les points forts du groupe. Merci à François.

Pour conclure :

Une année riche en émotions et en résultats. Le travail accompli depuis quelques années se concrétise avec tous ceux qui adhèrent au Soues Cigognes Football et lui permettent d'évoluer.

Un bémol quand même, que je souhaiterais souligner, car peu épaulés dans ce moment-là. Nous avons été victimes d'un autre cambriolage où nous avons subi de nombreuses dégradations et vols.

Certes le club est assuré (pour la forme) sur le peu de matériel majoritairement acquis sous forme de dons, mais nos locaux eux restent en l'état.

Les bénévoles du club se sont encore une fois mobilisés pour ranger et nettoyer les locaux, en semaine jusqu'à très tard, pour essayer d'effacer les cicatrices de cet acte que je qualifierai de honteux.

Nous espérons que nos infrastructures soient validées par la ligue Occitanie pour nous permettre d'évoluer au niveau Régional.

Prochainement :

Vendredi 21 Juin : Assemblée générale

Dates à venir :

Samedi 07 Septembre 2019 : Reprise de l'école de foot

Samedi 07 Décembre 2019 : 1er LOTO de Noël de l'école de foot

Février date à définir 2019 : 2nd LOTO de l'école de foot

Février date à définir 2019 : Tournoi vétérans en salle

L'ensemble du bureau de SOUES CIGOGNES FOOTBALL ne remerciera jamais assez les dirigeants, les éducateurs et bénévoles qui par leur présence font survivre et vivre notre club de football.

Nous vous disons à l'année prochaine qui, nous l'espérons, sera aussi remplie que cette année.

SOUES CIGOGNES FOOTBALL

26 Rue André Fourcade
65430 SOUES

E-mail : 511334@footoccitanie.fr

<https://www.facebook.com/stade.hispano>

Les Gambettes Souessoises



Activité des GAMBETTES SOUESSOISES au premier semestre 2019

- Le 30 mars le club a organisé une soirée au BOWLING de l'Arsenal. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées autour d'un buffet et de deux parties de bowling qui nous ont occupés toute la soirée. Certains talents se sont révélés.

Ce genre de soirée très conviviale sera renouvelé compte tenu des retours positifs des participants.

- Le 08 mai sortie au lac de l'ARRET DARRE avec une douzaine de participants. Le tour du lac terminé, tous se sont retrouvés sur une table au bord du lac pour partager le verre de l'amitié.
- Le week-end de Pentecôte se déroulera la traditionnelle sortie annuelle du club. Cette année direction le Bassin d'Arcachon, avec au programme :
 - Le samedi pique-nique le midi et montée de la Dune du Pilat le samedi midi
 - Le dimanche une balade dans la Réserve naturelle des Prés salés d'ARES
 - Le lundi matin dégustation d'huîtres dans le charmant port de Piarailan.

LA GAMBETTOISE 2019

L'épreuve sportive de la rentrée se déroulera le **1^{er} septembre 2019**.

Ce sera la **10^{ème} édition de la GAMBETTOISE** organisée par le club.

Il sera proposé aux participants :

1. Une épreuve de marche chronométrée d'une distance de 10 km
2. Une épreuve de course à pied également de 10 km
3. Une sortie randonnée non chronométrée de 7 km

Environ 220 personnes ont participé à cette manifestation toutes épreuves confondues en 2018.

A noter que cette année les circuits ont été modifiés. Nous traverserons les communes de Soues, Barbazan-Débat, Allier, Salles-Adour, avec une arrivée en ligne droite rue Honoré Laporte qui devrait ravir les amateurs de sprint.

A cette occasion, le premier prix de l'épreuve de marche, homme et femme, sera dédié à deux membres des Gambettes trop tôt disparus, le premier prix masculin sera baptisé Trophée Jacques ARGAGNON, le premier prix féminin sera quant à lui baptisé Trophée Aline LARROQUE.

Vous pouvez joindre les GAMBETTES SOUESSOISES

par mail gambettes.souessoises@gmail.com sur le site internet <http://gambettes-souessoisse.e-monsite.com/>

ou par téléphone auprès de Ch. CATTAZZO au 06 63 76 22 97 ou au 07 81 86 61 10

Participation au Téléthon 2019

SOPHRO-RELAXATION

Evelyne BOURAU vous permet de lâcher prise et de vous relaxer avec des séances de sophro-relaxation individuelles à votre domicile ou en groupe le jeudi soir de 19h30 à 20h30 à l'Espace Jean-Jaurès à SOUES (ancienne école).

La sophro-relaxation est une méthode qui permet de diminuer les tensions musculaires et psychiques au moyen d'exercices agissant sur le mental et sur les muscles. Ensuite, l'interactivité entre le physique et le mental conduit à une amélioration globale du bien-être et du contrôle émotionnel.

Durant la séance de relaxation vous allez atteindre ce qu'on appelle un état de lâcher prise. C'est un état modifié de conscience qui est un état entre la veille et le sommeil. Dans cet état vous atteignez une grande détente ... le grand bien-être.

Pour plus de renseignements :

Tel : 06.08.74.29.91

Facebook : Fée Des Soins

Mail : fee-des-soins@sfr.fr



Les ptites canailles, service de garde d'enfants à domicile

Et c'est quand vous voulez, 24h/24 et 7 jours sur 7 !

Noémie Rubio et son équipe vous proposent une solution flexible et adaptée à chaque demande pour garder vos enfants à domicile. Avec un agrément leur permettant de s'occuper d'enfants de tous âges (même ceux de moins de

3 ans), ces professionnels vous offrent un service de qualité avec un personnel qualifié et diplômé. Vous pouvez les contacter au 05.62.33.06.49 et avoir plus d'informations sur leur site www.lesptitescanailleservices.fr



TURBOCOATING : une usine au fort potentiel

Le groupe italien Turbocoating a racheté l'entreprise locale « La Métallisation Tarbaise France » le 17 octobre 2018 avec un véritable projet de développement. Ce groupe, dont le siège social est à Rubbiano en Italie, est spécialisé dans le traitement de surface, c'est un des leaders mondiaux du secteur des revêtements par pulvérisation thermique. Il compte près de 1000 employés de par le monde et souhaite développer l'usine locale en renforçant l'équipe de 25 salariés qui y travaillent actuellement. La volonté de développement de l'activité et la croissance

importante devraient concrétiser le projet de doubler la capacité du site souessois dans les 5 ans à venir. Ses principaux clients sont Safran groupe, Safran Hélicopter Engines et leurs fournisseurs ainsi que le secteur bio médical et pétrolier. La société intervient à la demande des clients, à majorité dans le secteur de l'aéronautique, pour effectuer un traitement sur des pièces spécifiques. Les investissements importants prévus devraient porter le chiffre d'affaires à 20 M€ à l'horizon 2023. C'est Xavier Maury qui a pris la direction de l'usine souessoise.

Magic Form' à Soues

Zumba... pilâtes...

Venez danser, vous remuer, sculpter votre corps ou encore vous détendre avec l'association Magic Form' à SOUES.

Des cours collectifs de Zumba, Pilates et Aérodance vous sont proposés tout au long de l'année, les petits et les grands pourront parfaire leur santé et profiter de ces séances fitness de 45mn pour le bien être du corps et de l'esprit.

La Zumba c'est quoi ?

C'est la danse latine incontournable des salles de sport et des clubs de fitness pour sculpter sa silhouette en s'amusant. Les chorégraphies de Zumba sont inspirées de la salsa, la samba, le meringué ou encore le reggaeton. Outre le bénéfice pour la silhouette, elle permet également de s'amuser puisque les chorégraphies faciles et accessibles à tous se déroulent toujours dans la bonne humeur.

Le pilâtes c'est quoi ?

Le Pilâtes, c'est la petite gym douce qui monte ! En quelques décennies, cette méthode a séduit de nombreuses stars et quelques millions de pratiquants. Elle vise à muscler le corps, mais autrement. Equilibre et maintien sont les maîtres mots de ce sport qui repose beaucoup sur la respiration et les bonnes

postures du corps.

L'Aérodance c'est quoi ?

Cette discipline sportive et fun permet de se défouler sur des musiques actuelles, avec des chorégraphies simples et accessibles par toutes et tous.

Et pour les enfants ?

La zumbatomic est une explosion de musique, de danse et d'énergie pour les enfants de 4 à 12 ans.

La Zumbatomic est un cours de zumba avec des danses, des jeux, mêlé à diverses musiques du monde dont la salsa, le merengue, reggaeton, hip-hop et musiques actuelles pour permettre un maximum de plaisir pour les enfants avec des chorégraphies spécialement étudiés pour eux.

Venez nous retrouver à Soues :

- Les mardis soir à 18h00 pour la Zumbakids (à partir de 4 ans) à 18h45 pour la Zumbatomic (à partir de 8 ans).

- Les mercredis à 19h45 pour la Zumba

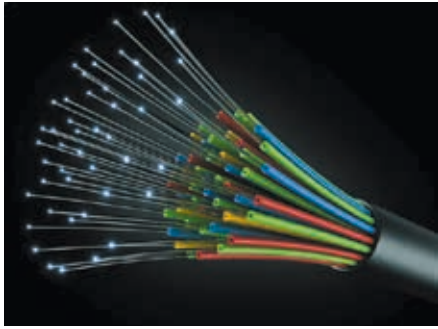
- Les samedis à 10h30 Aérodance et 11h15 Pilâtes

Renseignements **MAGIC FORM'** 06.14.97.57.19
// 07.68.23.97.67

Les garages automobiles à soues



Déploiement de la fibre optique sur SOUES



L'opérateur ORANGE a débuté la pose des armoires de

raccordement depuis la semaine 20 (13 au 17 mai 2019).

Les travaux de raccordement ont débuté en suivant et, l'éligibilité progressive des riverains devrait être possible à partir de 1^{er} trimestre 2020.

La procédure à suivre pour le raccordement : les Sociétés **ETE Réseaux/SADE Telecom** sont mandatées par l'opérateur ORANGE, pour effectuer

les raccordements chez les particuliers.

Elles adresseront, par voie postale, un dossier avec proposition de contrat, à chacune des habitations de la commune.

Ensuite, il reviendra à chacun de faire son choix et, en fonction de celui-ci, de renvoyer ou non ce dossier complété et signé, pour que le raccordement à la fibre optique soit opéré ou non.

Mauvais exemple !

Voici encore ce que l'on pouvait découvrir ce lundi de Pentecôte au matin à côté de l'abri bus devant le cimetière, au pied de la poubelle publique : trois sacs de déchets déposés par des gens bien entendu très bien intentionnés. Pour eux c'était plus facile de s'en débarrasser à un endroit inadéquat, sur le domaine public, plutôt que de les trier chez eux.

Voilà un mauvais exemple d'éco-citoyenneté !

G.P.



Principales manifestations du second semestre 2019

Mois		Nature	Organisateur	Lieu	Heure
Septembre	2-09-19	Fête du Sport en famille	Comité Olympique Départemental	Site Albert-CLARAC (Lac)	
	2-09-19	La GAMBETOISE (course et marche)	LES GAMBETTES Souessoises	Cour Mairie	
Septembre	7-09-19	BATTLE GRAFFITI	*Damien POSTOLLEC	Site Albert-CLARAC (Lac)	
Septembre	7-09-19	Journée culturelle : art graphique, art vivant	*Les restaurateurs du LAC (Thomas et Sylvie) *Commission Culturelle	Site Albert-CLARAC (Lac)	
Septembre	25-09-19	SOUES-Pétanque	Tournoi de pétanque	Site Albert-CLARAC (Lac)	
Octobre	11-10-19	CONFÉRENCE : fondérie DENCAUSSE - cloches	Commission patrimoine	Église Saint Pierre	19h
Novembre	16-11-19	THEATRE ET CHANTS	Théâtre LA TRIBU Chanteurs de Soues	Mairie (salle 4)	
Novembre	29-11-19	CONCERT ÉGLISE « Tunas de LETRAS »	Festival IBERO ANDALOU	Église Saint Pierre ÉGLISE	19H 30
Décembre	6-12-19	TELETHON	Repas Concours de pétanque	Site Albert-CLARAC (Lac)	Heure à définir
	31-12-19	Réveillon	Comité des Fêtes	Salle Jean-Baptiste LARTIGUE	

L'eau, source de vie, pas source de profit.

Le 27 juin 2019, le Conseil Municipal devait se prononcer sur la **date** de prise de compétence « eau potable » et « assainissement » par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CAT.L.P.), conséquence de la loi NOTRe de 2015.

En cas de refus des Conseils Municipaux pour la date du 1^{er} janvier 2020, les compétences

seront automatiquement transférées à la date du 1^{er} janvier 2026. Pour s'opposer aux transferts avant cette date (1-01-2020 en l'occurrence), 20% des conseils municipaux de la CATLP, représentant 20% des habitants de celle-ci, doivent se prononcer « contre ».

Le Conseil Municipal était ainsi invité à voter ce transfert des deux compétences au 1^{er} janvier

2020.

Après un long débat, il s'est prononcé à l'unanimité « contre » le transfert (auquel il ne peut néanmoins s'opposer), à **cette date du 1^{er} janvier 2020**, qui lui apparaît prématurée.

La motion, votée à l'unanimité à l'issue et en complément du vote mentionné ci-dessus, figure ci-après.

Motion, requérant l'instauration d'une régie publique pour l'exploitation des services publics Adduction d'Eau Potable et assainissement

La commune de Soues doit se prononcer sur le transfert des compétences « Adduction d'eau potable » et « Assainissement » au profit de la CATLP. La loi NOTRe impose ce transfert de compétence.

L'eau est un élément essentiel pour la vie, pour la santé,

Face à ce constat, nous affirmons que l'eau, source de vie, est un bien universel.

- ➔ L'EAU ne peut, et ne doit pas, être considérée comme une simple marchandise.
- ➔ L'EAU est un bien commun, elle doit être soustraite à la loi du marché.
- ➔ La réappropriation publique et citoyenne de l'eau et de sa gestion est une nécessité.
- ➔ Les seuls grands groupes et leurs entreprises (Saur, Veolia, Suez), soucieux uniquement de leurs bénéfices, ne doivent pas confisquer le pouvoir sur ce bien commun.
- ➔ Il convient de garantir à TOUS l'égal accès à une eau potable de qualité, et à un prix abordable.

Ainsi la CATLP doit prendre la main pour assurer une gestion publique et citoyenne dont les élus et les citoyens auront la maîtrise.

Seul un service public géré en régie peut garantir l'égalité d'accès à l'eau pour tous.

Nous proposons :

- ➔ La création d'une régie publique pour le service public d'Adduction d'Eau Potable par la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- ➔ La création d'une régie publique pour le service public d'Assainissement par la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- ➔ La garantie de réalisation des investissements nécessaires.
- ➔ L'instauration d'un grand débat au niveau intercommunal sur la gestion de l'eau potable

Ainsi, à TLP, une gestion en régie publique doit :

- ➔ Assurer un contrôle de la ressource et de l'exploitation du service public par les élus et les usagers
- ➔ Garantir la qualité et la préservation de l'eau sur tout le territoire
- ➔ Garantir que les revenus issus du service public d'adduction d'eau potable soient réinjectés dans ce service, et in fine, bénéficient aux administrés de l'Agglomération.
- ➔ Garantir un service public à un coût d'exploitation maîtrisé, et donc, à un prix abordable pour tous les administrés.
- ➔ Garantir l'égalité d'accès à l'eau pour tous les administrés de l'agglomération.



Le vendredi 5 juillet 2019, la municipalité recevait les nouveaux arrivants dans la commune.

Une vingtaine de ceux-ci ont répondu à l'invitation. Bienvenue à eux dans notre cité.

Un multi-médaille à la cérémonie du 14 juillet

En ce 14 juillet 2019, Pierre NAURY, 93 ans, était le doyen des rares citoyens venus célébrer la commémoration du 14 juillet 1789. Ancien combattant, parmi ses nombreuses décorations, figurent la Médaille Militaire, plus haute décoration des sous-officiers, ainsi que l'Ordre National du Mérite, attribué sous la présidence de François Mitterrand.



Sapeurs-pompiers pourquoi pas vous ?

L'univers des sapeurs-pompiers vous intéresse ?

Vous voulez démontrer que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots ?

Vous avez l'esprit d'équipe, vous êtes dynamique et vous souhaitez développer des compétences humaines et techniques ?

Alors rejoignez les sapeurs-pompiers

En France 246 900 sapeurs-pompiers, hommes et femmes, interviennent pour secourir les personnes dans le cadre d'accidents de la vie courante ou de circulation, lutter contre les incendies, protéger l'environnement et dans bien d'autres cas.



1 intervention toutes les 7 secondes !

Les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, assurent un secours de proximité avec une organisation départementale.



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (SPV)

En France plus de 190 00 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études en devenant SPV. Cet engagement réalisé sur une partie de leur temps libre leur permet de participer aux mêmes opérations de secours que leurs homologues professionnels.

**Ils représentent 80 % des effectifs
et 66 % des interventions réalisées.**

Pourquoi pas vous ?